

Risques divers :

Plan d'arrêt des projets de construction

CHUBB®



Planification de l'arrêt de projets

Les projets de construction qui doivent être suspendus pendant une période prolongée peuvent entraîner des dommages matériels et constituer un danger pour le public. Dans le cas où vous fermez un chantier de construction, nous vous recommandons de tenir compte des points suivants pour élaborer un plan adapté à votre situation.

Gestion de la préservation du site

Le plan d'arrêt d'un projet de construction doit être axé sur la préservation des biens et la protection des investissements réalisés dans le projet. Le site du projet et tous les dangers et risques adjacents doivent également être inclus dans le plan d'arrêt du projet.

Voici quelques moyens pour contribuer à la préservation efficace du site :

- Entamer un examen formel du calendrier et du déroulement du projet par les principales opérations de construction qui contribuent à la préservation du site. Examiner la logistique du site, la sous-structure, la superstructure, l'enveloppe du bâtiment, les systèmes de construction et l'entreposage des matériaux.
- Exiger une évaluation des risques concernant le site et des exigences en matière de protection par le personnel de surveillance sur le terrain. Surveiller les contrôles de préservation du site au niveau des interfaces de sous-traitance et/ou des périmètres du projet.
- Faire participer toutes les parties (conception et construction) au processus. Confirmer les contrôles de gestion des sous-traitants et les examens de l'installation des équipements et/ou matériels critiques pour la préservation du site.
- Identifier les équipements, les matériaux et les finitions sensibles aux intempéries en consultant tous les sous-traitants. Veiller au respect des exigences du vendeur/fabricant en matière d'entreposage et de garantie. Évaluer l'achèvement des travaux et les risques de dommages potentiels des travaux en cours.
- Maintenir la sécurité et les contrôles d'accès au site du projet. Évaluer la protection contre l'incendie. Coordonner avec les services locaux d'intervention d'urgence (policiers et pompiers) pour établir un protocole de communication avec les autorités locales.
- Effectuer une évaluation de la préservation de la propriété du site du projet (similaire à une marche de sécurité).
- Mettre l'accent sur « l'élimination » des risques de pertes de biens. Dans le cas où il serait difficile d'éliminer les risques, il convient de mettre en œuvre et de documenter le « contrôle » des risques jusqu'à ce que les activités du projet puissent reprendre.

Chubb. Insured.SM

La présente liste de vérification ne contient que des renseignements généraux, ne remplace en aucune façon les conseils d'un expert en sécurité ou d'un conseiller juridique et ne remplace aucune obligation civile d'offrir un lieu, une activité, un produit et un milieu de travail sécuritaires. Nos évaluations, rapports et recommandations sont offerts strictement pour aider l'assureur à souscrire les risques et à prévenir les sinistres. L'évaluation d'un danger ou d'un état donné ne signifie pas que celui-ci est assuré en vertu d'un contrat d'assurance. Aucune responsabilité ou condition ne sont assumées ou offertes par les informations contenues dans le présent document. Le nom commercial Chubb désigne les filiales de Chubb Limited qui fournissent de l'assurance et des services connexes. Pour consulter la liste de ces filiales, visitez notre site internet au www.chubb.com/ca-fr. Au Canada, Chubb exerce ses activités par l'intermédiaire de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance, et de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance-Vie. Les produits ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires du Canada. Aux États-Unis, l'assurance est souscrite par ACE American Insurance Company et les filiales de souscription de Chubb basées aux États-Unis. La présente communication n'est qu'un résumé des produits. La garantie réelle est régie par le libellé du contrat d'assurance émis. Chubb est le plus important groupe d'assurance IARD coté en bourse du monde. Présente dans 54 pays, Chubb offre des assurances de biens et de dommages aux particuliers et aux entreprises, des assurances accident et maladies complémentaires pour les particuliers, ainsi que de la réassurance et de l'assurance vie à une grande variété de clients. Chubb Limited, la société mère de Chubb, est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et est incluse dans l'indice S&P 500. ©2020 Formulaire O4-01-0137 (Ed. 03/2020)